



COVID-19

redaction@sonapresse.com

Échos Covid

• VACCINS: "GUERRE" EN EUROPE, RETARDS DE LIVRAI-SONS AUX PAYS PAUVRES



difficultés d'approvisionnement en vaccins contre le Covid-19, au cœur d'un vif différend entre Bruxelles et Londres, dominaient hier un sommet de l'Union européenne (UE), alors que des retards vont aussi affecter les livraisons aux pays défavorisés via le système Covax. L'UE a en effet exporté quelque 10 millions de doses, tous vaccins confondus, vers le Royaume-Uni, mais n'a reçu en retour aucune dose produite outre-Manche – alors que le contrat signé par AstraZeneca prévoyait la livraison de doses provenant de deux usines britanniques. L'entreprise a expliqué que son contrat avec Londres l'obligeait à honorer en priorité les commandes britanniques. Le Premier ministre britannique Boris Johnson a pour sa part mis en garde contre tout "blocus arbitraire" de vaccins.

ASTRAZENECA: L'EMA CONVOQUERA UN GROUPE D'EXPERTS LUNDI

Un groupe d'experts se réunira lundi prochain dans le cadre de l'enquête de l'Agence européenne des médicaments (EMA) sur des cas de caillots sanguins signalés chez des personnes ayant reçu le vaccin AstraZeneca contre le Covid-19, sans lien avéré à ce stade. Le comité de sécurité de l'agence "poursuit son évaluation des cas signalés. Dans ce contexte, l'EMA convoque un groupe d'experts ad hoc le 29 mars pour apporter une contribution supplémentaire à l'évaluation", a déclaré hier le régulateur européen dans un communiqué. L'EMA avait en effet établi la semaine dernière que le vaccin AstraZeneca est "sûr et efficace" et n'est pas lié à un risque plus élevé de caillots sanguins.

Qui n'est pas éligible au vaccin?

Rudy HOMBENET ANVINGUI Libreville/Gabon

E plan national de vaccination vient d'être lancé avec sa stratégie de priorisation des populations à vacciner. Les professionnels de santé commis à la tâche sont dans ce cadre des interlocuteurs privilégiés devant répondre aux préoccupations que chacun peut se poser et dé- ≥ livrer une information complète et loyale sur la vaccination, ses bénéfices attendus et ses risques d'effets secondaires avant d'aboutir au consentement éclairé.

Si depuis son annonce, les personnes éligibles à la vaccination sont connues, il reste que certains cas ne devraient pas être dans les rangs. Parmi les personnes non éligibles, il y a celle ayant eu une infection à Covid-19 datant de moins de 3 mois. "Le vaccin ne se fait que 3 mois après la contamination", a indiqué le ministre de la Santé Guy-Patrick Obiang mercredi à Arambo.

Les études récentes montrent que les personnes qui ont contracté la Covid-19 bénéficient d'une immunité durant une longue période. Pendant cette période, si elles croisent à nouveau le virus, leur organisme sera capable de produire des anticorps pour les protéger. Donc, ces personnes ne sont pas prioritaires pour se faire vacciner. Mais elles pourront le faire plus tard.

Sont également écartés de la liste les mineurs (moins de 18 ans) qui pour l'instant ne sont pas concernés par la vaccination anti-Covid-19. Il y a aussi les personnes qui font des allergies au vaccin et celles présentant des troubles de coagulation sanguine. La dernière catégorie concerne les personnes ayant des maladies du système encore appelées auto-immunes. Elles constituent un ensemble de maladies liées à une atteinte immunologique et inflammatoire du tissu conjonctif et du collagène, et dont les caractéristiques sont de présenter des lésions diffuses dans de nombreux endroits du corps, et des signes biologiques inflam-



Les personnes atteintes de diabète de type 1 ne sont pas concernées par la vaccination.

Plus clairement, les maladies auto-immunes font que le système immunitaire s'attaque au corps lui-même. Il s'agit plus précisément du diabète de type 1, de la sclérose en plaques, de la polyarthrite rhumatoïde, la polyarthrite psoriasique, les maladies inflammatoires de l'intestin, du lupus érythémateux disséminé et la vascularité qui sont des maladies auto-immunes courantes.

Petites interrogations autour de la vaccination

Frédéric Serge LONG Libreville/Gabon

A vaccination est un dispositif complémentaire aux ✓mesures d'hygiène et de protection qui doivent persister dans un premier temps. Le vaccin Sinopharm est actuellement dans sa phase d'implémentation a dans notre pays. Le Spoutnik-V est attendu dans les prochains jours. La présentation du plan national de vaccination, le mercredi 24 mars à Libreville, par le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong, et la présidente du Comité national de vaccination contre le Covid (Copivac), Pr Marielle Bouyou, a permis d'aplanir les sentiers et donner la bonne information aux petites interrogations qui persistent autour du vaccin anti-Covid.

Quelle est, par exemple, la différence entre ces vaccins, notamment en termes d'efficacité? "Ils utilisent deux principes différents. Sinopharm est un vaccin inactivé et Spoutnik V utilise un vecteur viral. Statistiquement, leur efficacité se chiffre au-delà de 80 %. Ce qui est une norme



Le vaccin prévient les formes graves de la maladie.

en termes d'efficacité pour les médicaments", explique Pr Marielle Bouyou. Leur efficacité contre les différents variants est-elle avérée? "Ils conservent un large spectre et protègent effectivement contre les variants", assure le ministre de la Santé. Est-il important donc de se faire tester avant l'administration du vaccin? "Ce n'est pas une obligation formelle. Mais, il est tout de même préférable de connaître son statut, parce qu'une infection récente peut entraîner une réponse immunitaire très importante", recommande Pr Bouyou. Les effets secondaires sont-ils redoutables? "Il s'agit d'effets secondaires habituels des vaccins. Il n'y en a pas de spécifiques. Les

plus fréquents sont les douleurs aux points d'injection, une petite fièvre qui disparaît au bout de 48 heures, des courbatures, etc. Il y a, certes, des effets secondaires plus rares, mais pas de décès liés à l'utilisation du vaccin Sinopharm", insiste la présidente du Copivac. Cependant, on reste contagieux même étant vacciné. "Le mieux que les scientifiques et chercheurs ont pu faire, c'est de prévenir. Ce qui fait la gravité de cette pandémie, c'est-à-dire la survenue de formes graves et de décès", explique Pr Marielle Bouyou. Ce qui signifie donc que, ajoute le ministre Guy Patrick Obiang Ndong: "Même si on est vacciné, il faut continuer à respecter les mesures barrières".